**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 36 (1907)

Heft: 6

Rubrik: Échos de la presse

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Bulletin pedagogique

## Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse: 3 fr. — Pour l'étranger: 4 fr. — Prix du numéro: 20 ct. Prix des annonces: 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg, Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. R. Chassot, 8, rue Grimoux, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE: — Echos de la Presse. — L'enseignement professionnel des couturières (suite et fin). — Le Temple de Jérusalem (suite). — A propos de la section allemande. — Bilan géographique de 1906 (suite). — Sciences naturelles: l'effraie. — Correspondance. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — La lampe du sanctuaire (poésie).

## ÉCHOS DE LA PRESSE

Un récent numéro de l'*Educateur* renferme toute une polémique au sujet de l'emploi de l'ardoise à l'école primaire. A vrai dire, ce journal pédagogique s'est livré à une enquête aux fins de connaître les opinions diverses du corps enseignant sur cette question.

Le résultat de l'enquête prouve que la question de l'emploi de l'ardoise est assez controversée. Dans le canton de Genève, on a abandonné complètement l'ardoise dans tous les cours de l'école primaire, et, paraît-il, instituteurs et institutrices s'en trouvent bien. Maintes écoles du Valais sont entrées résolument dans cette même voie et les maîtres se louent des résultats obtenus au point

de vue calligraphique. En pays vaudois, par contre, la grande majorité, si ce n'est la totalité du corps enseignant, se montre favorable au maintien de l'ardoise à l'école.

Les griefs formulés habituellement contre l'ardoise sont assez connus : alourdissement de la main, résultant de la tenue plus ou moins prolongée de la touche ou crayon d'ardoise ; par suite, mauvaise tenue de la plume et écriture défectueuse ; bruit produit par le déplacement des ardoises au début et à la fin d'un exercice de copie ; habitudes malpropres que contractent certains élèves par l'emploi journalier de l'ardoise, etc. Les avantages de l'ardoise sont multiples et compensent bien au delà les inconvénients que nous venons de signaler.

1º Gain de temps, par le fait qu'un devoir sur l'ardoise exige moins d'explications (date, titre, etc), qu'un devoir dans un cahier.

2º L'ardoise permet plus d'initiative par la liberté qu'elle donne à l'élève quant à l'arrangement et à la prolongation de ses petits devoirs.

3º L'ardoise étant par elle-même une diversion, rend possible plus de variété dans la forme des applications et exercices divers.

4º C'est surtout dans le dessin libre que l'ardoise a une réelle valeur éducative et mérite de conserver sa place à l'école. Sans être un partisan acharné de l'ardoise, nous croyons pouvoir affirmer, sous forme de conclusion, que l'ardoise est presque nécessaire au degré inférieur, et que son emploi modéré doit être toléré aux cours moyen et supérieur, à cause de la facilité et de la commodité qu'elle présente pour la rédaction momentanée de certains travaux (brouillons de composition, opérations du calcul écrit, croquis géographiques, etc.) Ce qu'il faut proscrire vis-à-vis de l'ardoise, comme en toutes choses, du reste, c'est l'emploi abusif, l'usage immodéré, véritable oreiller de paresse tant pour le maître que pour les élèves, tâches fastidieuses qui n'apprennent rien à l'enfant et lui font prendre la classe en dégoût.



Dans l'un des derniers numéros du Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant, M. Alfred Binet, l'auteur de nombreux articles sur l'écriture droite, fait remarquer, avec raison, qu'un grand nombre d'écoliers ont la déplorable habitude de se pencher contre le pupitre chaque fois qu'ils écrivent. Il rappelle aux instituteurs que : « Toutes les fois qu'un élève opère un contact entre sa poitrine et la table, il en résulte une gêne pour sa respiration. Le mouvement de retrait du thorax, dans l'expiration, continue à se faire; c'est le mouvement d'ex-

pansion, le gonslement des poumons qui est gêné. Cette diminution très grande, très importante, de la profondeur respiratoire n'est point compensée par une accélération des respirations. Elles gardent leur rythme normal. L'immobilisation relative du thorax se produit dès qu'on établit la position où la poitrine s'appuie contre le rebord du pupitre. Elle est donc un effet direct de cet appui. Il est probable que l'enfant n'incurve la poitrine ou ne la penche en avant que lorsqu'il est fatigué. Le propre des gens fatigués est de se mal tenir. On se relâche d'une bonne attitude parce que dans ce relâchement on trouve une diminution de fatigue. Mais il ne faut pas que le petit soulagement obtenu par l'élève fatigué ou faible qui s'appuie la poitrine contre le pupitre, soit acheté par une diminution de la fonction respiratoire; car dans ce cas on perd plus qu'on ne gagne. »

## L'enseignement professionnel des couturières

(Suite et fin.)

Si de la grande scène du monde, nous restreignons notre horizon, jusqu'à ce que le métier des couturières reste seul devant nos yeux, nous voyons que tout ce qui a été dit d'une façon plutôt générale, nous est parfaitement applicable. Nous avons gâché notre métier, Mesdames, et, à l'heure actuelle, nous en subissons les fâcheuses conséquences.

Nos apprenties, corvéables à merci, faisant l'office de commissionnaires, de femmes de chambre, de cuisinières parfois, de bonnes d'enfants souvent, de garde-malade à l'occasion, apprennent entre temps à coudre, mais ignorent tout de la prise des mesures, de la coupe, de l'essayage, des rectifications méthodiques et cela dans presque tous les pays.

Par mesure administrative, un canton voisin, Vaud, a institué dès 1899, des cours de perfectionnement, enseignant ces différentes branches. Organisés de main de maître, par M. Deriaz, chef de service au Département de l'Industrie et du Commerce, ces cours, par une théorie rationnelle appliquée de suite à l'exécution pratique des travaux du métier fit faire aux élèves de tels progrès que, de 80 jeunes filles qui reçurent en 1899 ce complément d'études, on en compte aujourd'hui 1500 qui viennent s'asseoir sur les bancs de l'école.

Prière en passant, de ne pas confondre les cours professionnels dont il est ici question, avec les travaux des « écoles ménagères »,